

PRODUITS IMPORTÉS AU ROYAUME-UNI.

40. Quantités et valeurs des principaux produits agricoles et animaux, importés au Royaume-Uni durant les années fiscales 1911 et 1912.

(Extraits des relevés du commerce britannique.)

Articles.	1911.		1912.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
Viande en boîtes, conservée par d'aut. procédés que la salaison—		\$		\$
Bœuf..... liv.	71,420,520	9,274,280	65,529,856	9,822,861
Mouton..... “	16,188,928	1,651,815	13,752,368	1,296,518
Autres sortes..... “	18,366,880	3,854,492	18,111,632	3,893,241
Volailles (vivantes ou mortes)... \$	—	4,468,559	—	4,118,154
Soies..... liv.	4,727,063	3,451,343	4,609,047	3,745,606
Margarine..... “	105,773,360	11,978,448	151,471,824	17,101,686
Tourteaux oléagineux, non sucrés. ton.	373,813	9,556,401	431,950	12,105,449
Suif, stéarine.. “	246,810,268	17,866,740	239,318,240	17,426,969
Laine, de mouton, d'agneau..... “	794,514,850	160,491,873	806,855,687	161,743,740
Semences—				
De trèfle et d'herbe..... “	26,164,544	2,670,012	32,351,984	3,392,359
Lin..... boiss.	11,150,992	23,012,209	11,412,152	21,248,932
Légumes—				
Oignons..... “	8,600,486	5,948,094	9,352,704	6,343,106
Pommes de terre..... “	6,072,847	6,338,580	10,879,536	8,495,117
Tomates..... quint.	1,525,848	5,476,226	1,595,720	5,477,570
Autres légumes..... \$	—	2,074,266	—	2,383,153
Totaux.....	—	1,140,179,822	—	1,229,564,178

NOTE.—Taux de conversion au cours monétaire canadien, £1 = \$4.86.

Statistiques des grains.—Les Tableaux de 41 à 45 donnent les principales statistiques concernant l'entreposage, l'inspection, la classification et l'expédition du grain canadien. Ce commerce est réglementé par le gouvernement fédéral, en vertu de la Loi sur les grains canadiens, 1912 (2 Geo. V, c. 27), qui est expliquée à la page 451 de ce volume. Aucun pays du monde ne possède, probablement un système si complet et si élaboré que celui du Canada, relativement à la vente et à l'expédition des grains qu'il produit. Dans ce système, l'élévateur à grain joue un rôle important. Quelques cultivateurs de grain, particulièrement ceux des provinces de prairie, jouissent de facilités d'emmagasinage à peu près suffisantes, et le grain, au fur et à mesure de sa production, est transporté à travers une série d'élévateurs et d'entrepôts publics, aussi bien qu'au moyen de plateformes de chargement, jusqu'à ce qu'il soit finalement placé dans les cales des navires océaniques. Dans l'année fiscale 1912-13, la capacité d'emmagasinage des 2,356 élévateurs et entrepôts à grain du Canada, était de 127,224,550 boisseaux, ces chiffres accusant une augmentation totale de 523 élévateurs, et de 18,329,352 boisseaux, en 1900-01. Dans le but de favoriser les expéditions des grains, le pays est divisé en deux régions d'inspection, celle de l'est et celle de l'ouest. La première comprend la partie d'Ontario située à l'est de Port-Arthur, ainsi que Québec et les provinces maritimes, l'autre comprend les provinces et territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique et la partie d'Ontario située à l'ouest de Port-Arthur, y compris cette dernière ville.